

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022.

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel - HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis - MELLIN Sabine

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI

Délégués des communes

Etaient absents :

Conseil Régional : RONNICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI

Délégués des communes

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONTLOY Christine

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

40 MOYENS GENERAUX
401 RESSOURCES HUMAINES
401.2022.018 RNN Chastreix-Sancy et vallée de Chaudefour : recrutement d'un garde saisonnier

Dans le cadre de la gestion des réserves naturelles nationales (RNN) de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudefour et de la gestion de l'espace naturel sensible (ENS) de la Montagne du Mont, dont le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est gestionnaire, il apparaît nécessaire de procéder au recrutement d'un garde saisonnier pour une durée de 6 mois.

Ce garde saisonnier aura pour missions de :

- assurer la surveillance des RNN et de l'ENS,
- assurer des contacts réguliers avec les acteurs du territoire, par une présence assidue sur le terrain, en particulier sur les crêtes du Sancy, lieu d'une importante fréquentation,
- informer et sensibiliser tous les publics,
- contribuer à la gestion écologique et technique des RNN et de l'ENS, en réalisant des travaux d'entretien (restauration et entretien des sentiers, enlèvement des déchets...) et en effectuant la maintenance des équipements et des matériels (signalétique...),...
- contribuer aux suivis écologiques (oiseaux, insectes et plantes),
- contribuer aux tâches administratives liées à son activité,
- rédiger un rapport d'activité des actions menées ces 6 mois.

Cet agent agira sous l'autorité du Directeur du Parc et de la responsable du pôle « Préservation et Valorisation des patrimoines naturels », sous la coordination fonctionnelle des conservateurs des réserves naturelles. Il sera basé administrativement dans les locaux de la réserve à Chastreix.

Ce poste est intégralement pris en charge par des financements d'Etat dédiés à la gestion des RNN ainsi que par des financements du Département dédiés à la gestion de l'ENS.

Par conséquent le coût de cette opération s'élèvera pour le SMPNRVA à zéro €.

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- **de de créer ce poste de contractuel pour une durée de 6 mois, durant la période saisonnière 2022, sur la base de l'Indice Brut 371 et dans les conditions de l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président,



Parc naturel régional
des Volcans
d'Auvergne
Lionel CHAUVIN

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Étaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Marie

Délégués ces EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués ces communes : CHAUVIN Lionel - HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis - MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional .

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme .

Délégués des EPCI :

Délégués des communes .

Étaient absents :

Conseil Régional . BONMICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal .

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvia, MONTOLY Christine.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

50 MANAGEMENT DURABLE DU PARC
504 VISITEURS ET PRATIQUANTS LOISIRS PN
504.2022.001 Vente de nouveaux produits à la boutique

2022 est la dernière année avant le début des travaux de restructuration du site de Montlosier. Il apparaît donc plus prudent de ne pas développer outre mesure la gamme de produits proposés par la boutique du Parc avant de connaître exactement la stratégie adoptée durant les deux années de travaux et le positionnement de la future Maison du Parc. Toutefois, afin de répondre à la demande de nos visiteurs et de nos partenaires revendeurs, toujours plus nombreux, quelques références pourraient être ajoutées cette année.

> Ouvrage en lien avec l'exposition présentée de juillet à septembre

- La Haute-Auvergne, un pays - Christian Malon et Marie-Hélène Lafon (éd. La Flandronnière) PVP 28 € TTC
- Gestes et Regards – Christian Malon (éd. Charles Corlet) PVP 22,50 €

> Produits répondant à une demande récurrente des visiteurs

- Carte en relief Chaîne des puys - Dénivelés - PVP 55 € TTC
- Carte en relief Massif du Sancy – Dénivelés - PVP 55 € TTC

> Produits répondant à une demande de partenariat de l'association la Ferrandaise

- Ecocup - PVP 1 € TTC
- Cartes postales - PVP 1,50 € TTC
- Poster format A3 - PVP 2 € TTC
- Poster format 50x70cm – 4 € TTC

> Produits déjà testé en dépôt vente l'année dernière et qui ont fonctionné. Il s'agit donc juste d'officialiser leur vente en boutique.

Ouvrages :

- Fromages d'Auvergne, une Histoire d'hommes et de femmes - Pierre Soissons PVP 39 € TTC
- Montagne du Cantal - Pierre Soissons PVP 49 € TTC
- Chaîne des puys faille de Limagne, patrimoine mondial de l'UNESCO - Pierre Soissons PVP 20 € TTC

Produits en lave émaillée :

- Bague (Atelier Pépite de Lave) PVP 38 € TTC
- Boucles d'oreilles (Atelier Pépite de Lave) PVP 38 € TTC
- Dessous de plat (Atelier Pépite de Lave) PVP 38 € TTC
- Dessous de verre (Atelier Pépite de Lave) PVP 30 € TTC

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE

- **d'autoriser le Président à créer et mettre en vente dans la boutique de la Maison du Parc, les produits proposés ci-dessus aux conditions précitées dans le rapport.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 21 avril 2022
Le Président,


Parc
régional
des Volcans
d'Auvergne
Lionel CHAUVIN

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20220421-504-2022-001-DE
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception préfecture : 31/05/2022

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Mane

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel - HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis - MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI

Délégués des communes :

Etaient absents :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : DLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONTOLLOY Christine.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

50 MANAGEMENT DURABLE DU PARC

504 VISITEURS ET PRATIQUANTS LOISIRS PN

504.2022.002 Application des tarifs public et remises agents et revendeurs pour l'année 2022

Il y a lieu de reconduire ou d'appliquer les nouveaux tarifs pour l'année 2022 sur les articles vendus dans les boutiques gérées par le Parc des volcans d'Auvergne.

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- **d'autoriser le Président à appliquer les tarifs suivant les tableaux fournis en annexe à compter du 1er mai 2022.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président,



 Parc
national
régional
des Volcans
d'Auvergne

Lionel CHAUVIN

EDITIONS PARC DES VOLCANS	Prix TTC au 01/05/2021	Prix TTC au 01/05/2022	remises agents	remises revendeurs
Carnet de voyage dans le Parc des Volcans	10,00 €	19,90 €	50%	40%
Carte itinéraire RNN Chaudesfour	1,00 €	1,00 €	50%	40%
Cartes postales Carthala	1,00 €	1,00 €	50%	30%
Cartes Postales Chaudesfour	0,50 €	0,50 €	30%	30%
Cartes Postales Parc	0,50 €	1,00 €	30%	30%
Cartes Postales aquarelles	1,00 €	2,00 €	30%	30%
Cartes Postales Dossins	1,20 €	2,00 €	30%	30%
Dépêche « Volcanisme en Auvergne » (GB)	9,50 €	9,50 €	50%	40%
Dépêche Lacs des Volcans d'Auvergne	5,50 €	5,50 €	50%	40%
Fiche nature RNN Chaudesfour	1,55 €	1,55 €	50%	50%
Guide équestre Obzallier Limon	15,00 €	15,00 €	50%	40%
Jeu de société : "Parc en jeu"	25,00 €	25,00 €	50%	50%
Livret coloriage	4,50 €	4,50 €	50%	40%
Livret de découverte de la RNN La Godivelle	5,50 €	5,50 €	50%	40%
Livret présentation RNN Chaudesfour (F)	2,00 €	2,00 €	50%	40%
Livret présentation RNN Chaudesfour (GB)	2,00 €	2,00 €	50%	40%
Maquette à construire "Chaumière de Grand"	7,00 €	2,00 €	50%	40%
Nature et Enfants : l'habitat rural	5,00 €	5,00 €	50%	40%
Poster Faune	3,00 €	3,00 €	50%	40%
Posters vues panoramiques du Parc	6,00 €	6,00 €	50%	40%
Sentier découverte RNN La Godivelle	2,00 €	2,00 €	50%	40%
Volcanologie Chaîne des Puy (guide et carte)	25,00 €	25,00 €	50%	40%
Volcanologie de la Chaîne des Puy (carte à plat ou roulée)	15,00 €	15,00 €	50%	40%

PRODUITS ESTAMPILLES OSEZ LES VOLCANS D'Auvergne	Prix TTC BU 01/03/2021	Prix TTC au 01/03/2022	remises agents	remises revendeurs
Bandeau sport	15,00 €	15,00 €	25%	25%
Bloc note école	4,50 €	4,50 €	30%	20%
Casquette	12,00 €	12,00 €	30%	30%
Cendrier de poche	3,00 €	3,00 €	30%	30%
Décapsuleur-porte clés	5,00 €	5,00 €	40%	40%
Gobelet écocup	1,00 €	1,00 €	25%	25%
Magnif rond	5,00 €	5,60 €	40%	40%
Médaille souvenir	2,00 €	2,00 €	30%	30%
Mug "Osez les volcans"	10,00 €	10,00 €	30%	30%
Peluche vache	14,00 €	14,00 €	75%	75%
Sac Cordelletes	5,00 €	5,00 €	25%	25%
Sac enfant à colorier	5,00 €	5,00 €	40%	40%
Set crayons à dessin *	6,50 €	12,00 €	70%	20%
Set de table *	0,15 €	7,50 €	70%	20%
Stylo bois *	3,00 €	1,50 €	20%	20%
Tablier	12,00 €	12,00 €	15%	15%
Thermos	14,50 €	14,50 €	30%	10%
Tote bag	5,50 €	5,50 €	30%	10%

* nouvelle gamme et nouveau fournisseur
changement de tarif

EDITIONS IGN	Prix TTC au 01/05/2021	Prix TTC au 01/05/2022	remises agents	remises revendeurs
Carte IGN Auvergne 1/250 000	6,60 €	6,60 €	20%	20%
Carte Clermont Montluçon-Mauriac	8,20 €	8,20 €	20%	20%
Carte Clermont Aurillac-S1 Flour	8,20 €	8,20 €	20%	20%
Carte IGN Cantal 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Sancy 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Ch Puy 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Cezallier 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%
Carte IGN Riom 1/25000	13,40 €	13,40 €	20%	20%

EDITIONS FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE	Prix TTC au 01/05/2021	Prix TTC au 01/05/2022	remises agents	remises revendeurs
G R 30 /441 Volcans & Lacs d'Auvergne	16,40 €	16,40 €	20%	20%
G.R. 400 Volcan du Cantal Pays de St Flour	15,90 €	15,90 €	20%	20%

EDITIONS CHAMINA	Prix TTC au 01/05/2021	Prix TTC au 01/05/2022	remises accusés	remises révélés
Massif Sancy incontournables	10,00 €	11,00 €	20%	20%
P.R. Volcan Cantalien	15,00 €	16,00 €	20%	20%
P.R. Clermont Riom Issoire	14,00 €	14,00 €	20%	20%
P.R. Lembrun Pays des Couzes	13,50 €	13,50 €	20%	20%
P.R. Monts du Cézalier	13,00 €	13,00 €	20%	20%
Destination Chaîne des Puys	12,50 €	15,00 €	20%	20%
P.R. Le Volcanisme en Auvergne	15,50 €	15,50 €	20%	20%
P.R. Le Puy de Dôme	15,00 €	16,00 €	20%	20%
P.R. Côté Chemin Sancy Arlense	6,50 €	6,50 €	10%	30%
P.R. Côté Chemin Dômes Sancy	7,00 €	7,00 €	10%	30%
PR Puy de Dôme - Activités Nature	13,70 €	13,70 €	20%	20%
Les incontournables balades Volcans d'Auvergne	8,00 €	8,00 €	20%	20%
Les incontournables du Cantal	10,00 €	10,00 €	20%	20%
30 Lacs naturels d'Auvergne	12,50 €	12,50 €	20%	20%
Guide Géologique des Monts du Cantal	24,50 €	24,50 €	20%	20%
Carte Massif Sancy	9,50 €	9,50 €	20%	20%
Base nature dans les Volcans d'Auvergne	18,90 €	18,90 €	20%	20%

PRODUITS ALIMENTAIRES	PRIX TTC au 01/05/2021	PRIX TTC au 01/05/2022	remises agents	remises receveurs
aromatés	4,50 €	4,50 €	10%	10%
Auvergnat Cola	2,00 €	2,00 €	20%	20%
Avèze 15° ou cassis	11,50 €	11,50 €	20%	20%
Avèze Gentiane 15° ou 18°	13,90 €	13,90 €	20%	20%
Barres énergétiques	2,50 €	2,50 €	20%	20%
bière 50cl	3,60 €	3,60 €	20%	20%
bière ISKA 75 cl	5,80 €	5,80 €	20%	20%
bière Brasserie des Montagnes 75 cl	5,80 €	5,80 €	20%	20%
Bière Gais 75 cl bio	5,80 €	5,80 €	20%	20%
Bière ISKA 33 cl	2,60 €	2,60 €	20%	20%
Bière Brasserie des Montagnes 33 cl	2,60 €	2,60 €	20%	20%
Bière Gais 33 cl bio	2,60 €	2,60 €	20%	20%
Biscuits Carrés de Salers	5,00 €	5,00 €	20%	20%
Biscuits Croquants	4,00 €	4,00 €	20%	20%
bolognaise	8,90 €	8,90 €	10%	10%
Calé	1,00 €	1,00 €	20%	20%
café + gobelet	1,80 €	1,80 €	20%	20%
chocolat pâte de fruit	13,50 €	13,50 €	20%	20%
Colonne 3 miels	10,00 €	10,00 €	20%	20%
Compote artisanale	4,50 €	4,50 €	20%	20%
Confiture artisanale	4,50 €	4,50 €	10%	10%
Cornets de murat	5,20 €	5,20 €	10%	10%
eau 50cl	1,50 €	1,50 €	20%	20%
eau aromatisée	2,00 €	2,00 €	20%	20%
eau gazeuse 50cl ou plate 75cl	1,60 €	1,20 €	20%	20%
Glaces	2,80 €	2,80 €	10%	10%
guimauves	5,50 €	5,50 €	20%	20%
Jus de pomme	3,60 €	3,60 €	10%	10%
Jus de poire	3,80 €	3,60 €	20%	20%
liqueur goubiane	19,90 €	19,90 €	20%	20%
Lor du céallier	24,50 €	24,50 €	10%	10%
Miel 250 g	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Miel aromatisé aux épices 250gr	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Miel de Montagne 500 g	9,90 €	9,90 €	20%	20%
Pain d'épices	5,50 €	5,50 €	10%	10%
Palets Fanats	4,50 €	4,50 €	10%	10%
Pâte à tartiner noisettes miel	6,00 €	6,00 €	10%	10%
Pâte de miel 200gr	4,50 €	4,50 €	10%	10%
Pâtes Nilotas Salers	6,50 €	6,50 €	10%	10%
Plats Cuisinés Salers	12,00 €	12,00 €	10%	10%
potion du bougnat	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Pouzzolanne des volcans	7,90 €	7,90 €	20%	20%
sauccisson	7,90 €	7,90 €	10%	20%
sirop	4,50 €	4,50 €	20%	20%
tisanes mélangées Contretemps	4,50 €	4,50 €	10%	10%
tisanes mélangées Croq'sauvage	4,50 €	4,50 €	10%	10%
tisanes solo Contretemps	4,50 €	4,50 €	10%	10%
tisanes solo Croq'sauvage	4,50 €	4,50 €	10%	10%
vin 1465 75cl	13,00 €	13,00 €	20%	20%
vin 25cl	3,00 €	3,00 €	20%	20%
vin amandiers 75cl	9,00 €	9,00 €	25%	20%
vin basalle 75cl	15,00 €	15,00 €	20%	20%
vin volcan 75cl	9,00 €	9,00 €	25%	20%

EDITIONS DIVERSES	PRIX TTC au 01/05/2021	PRIX TTC au 01/05/2022	remises agents	remises revendeurs
Téres recettes auvergnolaises	4,90 €	4,90 €	30%	30%
Guide entre Terre et Eau	7,00 €	7,00 €	20%	20%
50 idios fausses sur les arpentés	23,00 €	23,00 €	20%	20%
A l'ombre des Volcans	30,00 €	30,00 €	50%	40%
A la découverte des burons	12,00 €	12,00 €	20%	20%
A la découverte des volcans d'Auvergne	10,00 €	10,00 €	20%	20%
Affiche néo rétro puy de dôme	15,50 €	15,00 €	20%	20%
Amphibiens & reptiles du Puy de Dôme	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Atlas des mammifères d'Auvergne	29,90 €	29,50 €	20%	20%
Auzou	12,00 €	12,00 €	20%	20%
cahnet Auvergne	2,50 €	2,50 €	20%	20%
Carte en relief Chaîne des puys		55,00 €	20%	20%
Carte en relief Massif du sancy		55,00 €	20%	20%
Carte postale la Ferrandaise		1,50 €	10%	10%
Cartes postales lithographie/aquarelle	1,00 €	1,00 €	10%	10%
Cartes postales tour de France	1,00 €	1,00 €	20%	20%
Chaine des Puys Faillie de limagne	29,50 €	29,50 €	20%	20%
Chercher les plantes sauvages	16,00 €	16,00 €	20%	20%
Diffuseur à échiquier huiles essentielles	29,90 €	29,90 €	30%	30%
DVD Histoire Volcans d'Auvergne	19,00 €	19,00 €	20%	20%
DVD Puy Mary Pays de Charnois	14,00 €	14,00 €	30%	30%
Écoures la Ferrandaise		1,00 €	10%	10%
Faune sauvage d'Auvergne et du limousin	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Flacon néo rétro	2,90 €	2,90 €	10%	10%
Flours du Puy Mary	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Flours sauvages	10,50 €	10,50 €	20%	20%
fromages d'Auvergne		39,00 €	20%	20%
Gestes et regards		22,50 €	20%	20%
Graines de semences	3,95 €	3,95 €	20%	20%
Guide Géologie Auvergne	24,90 €	24,90 €	20%	20%
Guide Quelle est donc cette fleur ?	21,90 €	21,90 €	10%	10%
Herbier	22,50 €	22,50 €	20%	20%
Indéfectible Chaîne des Puys	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Jardin d'Insectes	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Jeu thème potito terre	9,90 €	9,90 €	20%	20%
Jumelles enfant	14,90 €	14,90 €	5%	5%
La femme orseau	17,00 €	17,00 €	20%	20%
La ferrandaise	29,00 €	29,00 €	20%	20%
La haute auvergne un pays		28,00 €	20%	20%
L'art de la pâtisserie	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Les jardins et les légumes	15,00 €	15,00 €	20%	20%
Les papillons	10,50 €	13,50 €	20%	20%
Les piles in'overgnates	24,00 €	24,00 €	20%	20%
Les volcans au sommet du monde	4,90 €	4,90 €	20%	20%
Les volcans racontés aux enfants	4,90 €	4,90 €	30%	30%
L'Histoire d'une montagne cantalienne	10,00 €	10,00 €	20%	20%
Livre + DVD Planète Cézaire	20,00 €	20,00 €	20%	20%
Livre Faune Sauvage	5,00 €	5,00 €	20%	20%
Livre La Chaîne des puys vue du ciel	9,50 €	9,50 €	20%	20%
Livre L'Artense le dernier royaume d'Auvergne	25,00 €	25,00 €	20%	20%
Livre Le Volcans aux abeilles	33,50 €	33,50 €	20%	20%
Livre Faune FRAME	5,00 €	5,00 €	20%	20%
Masque tissu	7,00 €	7,00 €	20%	20%
Minéral sous blister	3,90 €	3,90 €	10%	10%
Montagne du Cantal		49,00 €	20%	20%
Nos champignons	15,50 €	15,50 €	20%	20%
Nos oiseaux	13,50 €	13,50 €	20%	20%
Paintball	16,50 €	16,50 €	20%	20%
Parc des volcans entre ciel et terre	19,00 €	19,00 €	20%	20%

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20220421_504-2022-002-DE
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception en préfecture : 31/05/2022

Peintres et fêtusours Vallée Chaudoufour	9,00 €	9,00 €	20%	20%
Pierre de Volcans	49,00 €	49,00 €	20%	20%
Plantes comestibles	16,50 €	16,50 €	20%	20%
Plantes médicinales	12,50 €	12,50 €	20%	20%
Pochette 24 cartes postales volcanisme	7,50 €	7,50 €	20%	20%
Poster Lavaux 16 vues sur le volcanisme	6,10 €	6,10 €	20%	20%
Posters Eau de Chaudoufour	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Poster la Ferrandaise A3		2,00 €	20%	20%
Poster la Ferrandaise 50x70cm		5,00 €	20%	20%
Poster Tour de France	5,00 €	5,00 €	20%	20%
Puy de Dôme Itinéraires Médias	24,00 €	24,90 €	20%	20%
puzzle chaîne des puys	19,00 €	20,90 €	20%	20%
Quelle vache la saers	4,50 €	4,50 €	30%	30%
Recettes auvergnates	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Spes naturels et faune d'Auvergne	28,00 €	28,00 €	20%	20%
Talpa & la chaîne des Puys	14,90 €	14,90 €	20%	20%
topo escalade P11D	22,00 €	22,00 €	20%	20%
topoguide GTMC	19,95 €	19,95 €	20%	20%
Virevolle	12,00 €	12,00 €	20%	20%
Volvic une pierre des hommes	86,00 €	86,00 €	20%	20%

PRODUITS DIVERS	PRIX TTC au 01/03/2019	PRIX TTC au 01/03/2020	remises agents	remises mandataires
Puzzle	14,90 €	14,90 €	20%	20%
Puzzle Chaîne des Puys	19,90 €	19,90 €	10%	10%
Saucisses sèches	7,00 €	7,00 €	20%	20%
Sirop végétal	5,50 €	8,50 €	15%	15%
Sirop artisanal	4,50 €	4,50 €	20%	20%
sirop de sucre de canne au safran 120ml	13,00 €	13,00 €	20%	20%
synergies aromatiques	9,50 €	9,50 €		
cassette VHS Volcans	9,90 €	9,90 €		
carte postale tour de France	1,00 €	1,00 €		
poster tour de france	5,00 €	5,00 €		
finishes	10,00 €	10,00 €	10%	10%
mug tour de France	6,90 €	6,90 €		
trésors anvermes	39,00 €	39,90 €		
Tisanes	4,50 €	4,50 €	20%	20%
Tour du Cœu	19,90 €	19,90 €	20%	20%

artisanat	PRIX TTC au 01/05/2021	PRIX TTC au 01/05/2022	remises agents	remises revendeurs
Animal à trainer en bois du Jura	16,90 €	16,90 €	20%	20%
Bague fantaisie Marchand de cailloux	18,00 €	20,00 €	20%	20%
Bague fantaisie Pépite de lave		36,00 €	20%	20%
Bijoux fantaisie recyclé	16,00 €	18,00 €	10%	10%
Boucles d'oreilles Marchand de cailloux	20,00 €	20,00 €	15%	15%
Boucles d'oreilles Pépite de lave		36,00 €	10%	10%
Bracelet lave émaillée	33,50 €	36,00 €	10%	10%
Cerf volant kit	7,00 €	7,00 €	10%	10%
Cerf volant prêt à voler	10,00 €	10,00 €	10%	10%
collier 28€	29,00 €	29,00 €	10%	10%
cosmétiques	12,00 €	12,00 €	10%	10%
Dessous de plat Marchand de cailloux	39,00 €	40,00 €	15%	15%
Dessous de plat Pépite de lave		36,00 €	15%	15%
Dessous de verre		30,00 €	15%	15%
Echarpe tissée	42,50 €	42,50 €	10%	10%
Echarpe tricotée	39,50 €	39,50 €	10%	10%
Huiles essentielles	9,50 €	9,50 €	30%	30%
Kit boléro pelotes 100% mohair	42,00 €	42,00 €	10%	10%
Kit écharpe mohair / bonnet	29,00 €	29,00 €	10%	10%
Kit écharpe pelotes mohair soie	27,00 €	27,00 €	10%	10%
Lampe/veilleuse décorative en bois	15,00 €	15,00 €	10%	10%
Lave émaillée grand modèle	18,00 €	18,00 €	5%	5%
Lave émaillée moyen modèle	12,00 €	12,00 €	5%	5%
Lave émaillée petit modèle	6,50 €	6,50 €	5%	5%
Magnet 15€	15,00 €	15,00 €	5%	5%
Mangeoire pour oiseaux	21,50 €	21,50 €	10%	10%
Objet céramique à suspendre 6€	6,00 €	6,00 €	20%	20%
Objet déco grès grand modèle 20€	20,00 €	20,00 €	10%	10%
pailles en porcelaine	6,00 €	6,00 €	10%	10%
Paire de mitaines fantaisies	29,50 €	29,50 €	10%	10%
Pelote de laine mohair soie à l'unité	10,50 €	10,50 €	10%	10%
Photophore mug grand modèle 18€	18,00 €	18,00 €	10%	10%
Pièce grès ou porcelaine moyen modèle	12,00 €	12,00 €	10%	10%
Pièce grès/céramique 10€	10,00 €	10,00 €	10%	10%
Porte-clés	9,50 €	9,00 €	5%	5%
Porte photo	15,00 €	15,00 €	15%	15%
Poterie petit modèle	10,00 €	10,00 €	10%	10%
savon salers	6,00 €	6,00 €	10%	10%
savon ferrandaie	6,00 €	6,00 €	10%	10%
collier marchand cailloux fin	19,00 €	18,00 €	15%	15%
collier marchand cailloux épais	19,00 €	19,00 €	15%	15%

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLGANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h30 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI : CAULECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis - MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI

Délégués des communes

Etaient absents :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI

Délégués des communes

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONTLOY Chrstline.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

11 BIODIVERSITE ET ESPECES REMARQUABLES

113 ELUS, INSTITUTIONNELS ET GESTIONNAIRES

113.2022.002 Projet de réhabilitation du Puy de Menoyre – Commune de Menet - Financement Région ligne PPI du contrat de Parc

Afin de compléter son offre touristique de manière qualitative et durable, la commune de Menet a pour ambition de réhabiliter le sentier du Puy de Menoyre. Aujourd'hui peu utilisé, ce chemin de randonnée de 6 km environ fait partie du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Le projet répond à la volonté de la commune de Menet de diversifier l'offre touristique locale et d'améliorer à la fois la qualité de vie pour les habitants, et de séjour pour les touristes. Il répond également aux besoins d'une économie villageoise (commerces, villages de vacances, gîtes d'accueil de groupes présents ou en rénovation) et d'une vie associative dynamiques toutes deux en demande de nouveaux sites de randonnées de pleine nature et de valorisation des atouts patrimoniaux remarquables de la commune.

Ce projet se décompose en 4 grandes actions qui seront menées sur 2 ans, elles comprendront l'aménagement de certaines sections remarquables par une signalétique appropriée construite en matériaux locaux, et s'appuieront sur les éléments remarquables de ce puy volcanique, en respectant scrupuleusement une démarche de tourisme durable et de valorisation paysagère et environnementale.

Le cout de cette opération est estimé à 107 920 euros HT.

Dans le cadre de son contrat de Parc, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a la possibilité d'inscrire des opérations de maîtres d'ouvrage de son territoire au titre du programme pluriannuel d'investissement (PPI). L'action proposée par la collectivité susvisée est en adéquation avec les objectifs de la charte du Parc des Volcans, et tout particulièrement avec l'orientation 3.2 visant à promouvoir une offre touristique et de loisirs de pleine nature durable et identitaire du PNRVA. En outre, répondant fortement à l'enjeu majeur de de préservation et valorisation des Patrimoines Naturels, cette subvention pourrait être demandée au titre du programme pluriannuel d'investissement (PPI) du contrat de Parc.

Ainsi, la Commune solliciterait via le PPI du Parc une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes d'un montant de 53 960 €, soit 50 % du montant total de l'opération d'un montant prévisionnel de 107 920 € (dépenses d'investissement).

Le plan de financement serait le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Financements prévisionnels		
Projet global	107 920 €	AMI Avenir Montagne Sentier et Biodiversité	30 %	32 376 €
		Subvention PPI	50 %	53 960 €
		Commune	20 %	21 584 €
Totaux				

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- au regard de l'adéquation de cette opération avec les objectifs de la Charte du Parc 2013-2025, de confirmer la demande de subvention de 53 960 € de la Commune de Menet auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes à réaliser au titre du PPI du Contrat de Parc.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20220421-113-2022-002-DE
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception préfecture : 31/05/2022

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne Marie

Délégués des EPCI : CABEGAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel HAYMA Eric MARANDON Jean Louis - MELLIN sabella

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI :

Délégués des communes .

Etaient absents :

Conseil Régional : BONN CHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI .

Délégués des communes

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Samuine, OLGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONTOLY Christine

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

13 LACS ET TOURBIERES REMARQUABLES 133 ELUS, INSTITUTIONNELS ET GESTIONNAIRES

133.2022.001 Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense et bassin de la Rhue – Communication au travers de la réalisation de films courts – mise à jour du montant et du plan de financement prévisionnel

Le Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense, animé par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne depuis 2017 est arrivé à échéance le 31/12/2021. En vue de valoriser les actions menées et d'illustrer le bilan final prévu en 2022, des actions de communication sont prévues.

Cinq films dits « capsules » de 2 – 3min environ sont envisagés sur des thématiques variées ayant fait l'objet de travaux : restauration de la continuité écologique, aménagements agropastoraux, renaturation de cours d'eau ou de tourbières forestières, études sur des Libellules à enjeux.

Au vu de la proximité thématique avec le Contrat vert et bleu (CVB) des Volcans d'Auvergne également porté par le Parc des Volcans et de la concordance des calendriers, ces films seront en lien étroit avec le plan de communication du CVB : complémentarité des sujets traités, mutualisation du cahier des charges, du marché public et du prestataire.

Le principe de réalisation de ces films et de leur financement avait été entériné lors du Bureau du 9 novembre 2021 au travers de la délibération n° 133.2021.007. La consultation ayant eu lieu, l'enveloppe et le plan de financement prévisionnels ont évolué.

Le montant prévisionnel initial était de 12 000 € TTC pour la réalisation de 5 films capsules. Le résultat de la consultation fournit un montant de 14 904 € TTC pour la réalisation de 3 films capsules. Le montant de subventions du conseil départemental du Puy de Dôme étant attribué, il ne pourra être adapté. Le nouveau plan de financement prévisionnel est donc le suivant :

Financier	Taux	Montant (€ TTC)
Agence de l'eau Adour-Garonne	50,00 %	7 452,00 €
Conseil départemental du Puy-de-Dôme	16,10 %	2 400,00 €
Conseil départemental du Cantal	10,00 %	1 490,40 €
Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne	23,90 %	3 561,60 €
Total	100,00 %	14 904,00 €

LE BUREAU,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE

- **d'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires pour solliciter les financements et à signer les marchés publics correspondants.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président,



Lionel CHAUVIN

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20220421-133-2022-001-DE
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception préfecture : 31/05/2022

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel – HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI

Délégués des communes

Etaient absents :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI

Délégués des communes

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONTLOUY Christine.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

13 LACS ET TOURBIERES REMARQUABLES

133 ELUS, INSTITUTIONNELS ET GESTIONNAIRES

133.2022.002 Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense et bassin de la Rhue – Evaluation du Contrat territorial – mise à jour du montant et du plan de financement prévisionnel

Le Contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense » a été validé en décembre 2016 par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et signé officiellement le 1^{er} septembre 2017 (après validation par les conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme). Les actions et enveloppes financières associées ont été complétées, précisées voire réorientées dans le cadre d'un avenant couvrant 2021, dernière année de mise en œuvre du Contrat et 2022, année de transition. Lors de cette année 2022, il s'agit de faire le bilan et l'évaluation de la mise en œuvre de cet outil pour permettre d'envisager les suites à donner.

Le comité des financeurs du 15 octobre 2021 a permis de retenir le scénario suivant pour la réalisation de cette phase :

- une réalisation du bilan technique, administratif et financier en maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne (dans le cadre de l'animation)
- une réalisation de la phase d'évaluation en prestation pour en assurer la neutralité (étude réalisée dans le cadre d'un marché public).

Le principe de réalisation de cette évaluation et de son financement avait été entériné lors du Bureau du 9 novembre 2021 au travers de la délibération n°133.2021.005. La consultation ayant eu lieu, l'enveloppe et le plan de financement prévisionnels ont évolué.

Le montant prévisionnel initial était de 50 000 €TTC. Le résultat de la consultation fournit un montant de 51 804 €TTC. Le nouveau plan de financement prévisionnel est donc le suivant :

Le plan de financement est le suivant :

Financier	Taux	Montant (€TTC)
Agence de l'eau Adour-Garonne	70 %	36 262,80 €
Conseil départemental du Puy-de-Dôme	20 %	10 360,80 €
Conseil départemental du Cantal	10 %	5 180,40 €
Total	100 %	51 804,00 €

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE

- **d'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires pour solliciter les financements et à signer les marchés publics correspondants.**

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président,


Lionel CHAUMON

Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20220421-133-2022-02-DE
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception préfecture : 31/05/2022

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHALVIN

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jocelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel - HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis – MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme

Délégués des EPCI :

Délégués des communes

Etaient absents :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONFOLOY Christina.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

40 MOYENS GENERAUX
401 RESSOURCES HUMAINES
401.2022.016 Ouverture d'un poste saisonnier pour un animateur à la Réserve naturelle des Sagnes de La Godivelle

Pour appuyer le conservateur de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle, il apparaît nécessaire de recruter un animateur nature sur une durée de 3 mois, pour les missions suivantes :

- > assurer la promotion du programme d'animations de la Réserve naturelle : distribution de flyers, affichage, référencement,
- > assurer la permanence estivale de l'exposition : accueil et information du public,
- > assurer l'animation des visites guidées : conception d'animations pédagogiques, accueil des visiteurs, gestion de la billetterie, conduite des animations en extérieur,
- > gérer la régie de recettes pour la billetterie et la boutique de la Réserve,
- > participer aux actions de communication de la Réserve naturelle,
- > contribuer aux activités diverses de la Réserve naturelle.

Cet agent agira sous l'autorité de la direction du Parc et du conservateur de la Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de La Godivelle.

Ce poste est intégralement pris en charge par des financements d'Etat dédiés à la gestion de la Réserve Naturelle.

LE BUREAU,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE

- de créer un poste d'animateur contractuel à la Réserve naturelle des Sagnes de La Godivelle pour une période de 3 mois, à partir de juin 2022 sur la base de l'Indice Brut 371 et dans les conditions de l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président,



Parc
naturel
régional
des Volcans
d'Auvergne
Lionel CHAUVIN

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dûment convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni le 21 avril 2022 à 11h00 en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN

Etaient présents (10 voix) :

Conseil Régional : GISCARD D'ESTAING Louis

Conseil Départemental du Cantal : FABRE Philippe

Conseil Départemental du Puy de Dôme : GAY Lionel - PICARD Anne-Marie

Délégués des EPCI : CABECAS Valérie - MANSANA Jucelyne

Délégués des communes : CHAUVIN Lionel - HAYMA Eric - MARANDON Jean-Louis - MELLIN Isabelle

Ont donné pouvoir (0 voix) :

Conseil Régional :

Conseil Départemental du Cantal :

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Etaient absents :

Conseil Régional : BONNICHON Frédéric

Conseil Départemental du Cantal

Conseil Départemental du Puy de Dôme :

Délégués des EPCI :

Délégués des communes :

Assistaient à la réunion :

Pour le Syndicat mixte du PNRVA : BLARY Sandrine, DEGUIN Baptiste, IZQUIERDO Sylvie, MONTOLY Christine.

Voix présentes et représentées en séance : 10 voix

SYNDICAT MIXTE DU PARC DES VOLCANS

40 MOYENS GENERAUX
401 RESSOURCES HUMAINES
401.2022.017 RNN Chastreix-Sancy et vallée de Chaudefour : recrutement de gardes animateurs saisonniers

Dans le cadre de la gestion des réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy (RNNCS) et de la vallée de Chaudefour (RNNVC), dont le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est gestionnaire, il est proposé de procéder au recrutement de gardes animateurs saisonniers.

Dans un contexte de forte augmentation de la fréquentation de ces espaces protégés (> 230 000 visiteurs pour RNNCS et > 70 000 pour RNNVC), d'un nécessaire travail avec les acteurs du territoire et d'une subvention spécifique « éducation à l'environnement » de l'Etat pour la deuxième année, ces recrutements permettront un accueil de qualité tout en favorisant les conduites respectueuses de la nature.

Ces gardes animateurs saisonniers auront pour missions de :

- assurer l'information sur le terrain auprès des visiteurs des réserves,
- développer des outils et des techniques d'animation pédagogique à destination des visiteurs et des acteurs locaux (points d'info garde, maraudage, documentation...),
- renforcer les contacts avec les acteurs locaux,
- contribuer à la conception et à la réalisation d'animations et/ou d'événementiels en direction des habitants et des visiteurs,
- apporter une contribution ponctuelle aux missions générales des réserves, y compris en terme de surveillance
- contribuer aux tâches administratives liées à leur activité,
- rédiger un rapport d'activité.

Il est proposé de créer :

- un poste de garde saisonnier de 6 mois pour la RNN Chastreix-Sancy,
 - un poste de garde saisonnier de 5 mois pour la RNN Chastreix-Sancy,
 - un poste de garde saisonnier de 6 mois pour la RNN vallée de Chaudefour,
 - un poste de garde saisonnier de 4 mois pour la RNN vallée de Chaudefour,
- et de prolonger d'un mois le contrat d'hôte d'accueil de la maison de la réserve de Chaudefour, permettant ainsi une ouverture en septembre (5 mois au total).

Ces agents agiront sous l'autorité de la direction du Parc (directeur général et directeur de service) et sous la coordination opérationnelle des conservateurs des réserves naturelles. Leurs résidences administratives sont basées soit dans les locaux de la réserve naturelle à Chastreix, soit dans les locaux de la réserve naturelle à Chaudefour, commune du Chambon sur Lac.

Ces recrutements interviendront pour la période de mai à décembre 2022.

Ces postes sont intégralement pris en charge par des financements d'Etat dédiés à la gestion des réserves naturelles, dans le cadre d'une convention spécifique 2022 liée à l'éducation à l'environnement dans les réserves naturelles.

LE BUREAU,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECIDE**

- de créer 2 postes de contractuel garde animateur pour une durée de 6 mois, 1 poste de contractuel garde animateur de 5 mois, 1 poste de contractuel garde animateur de 4 mois et 1 poste d'hôte d'accueil pour un mois, durant la période de juin à décembre 2022, sur la base de l'Indice Brut 371 et dans les conditions de l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus.

our extrait certifié conforme

Montlosier, le 21 avril 2022

Le Président



Accusé de réception en préfecture
063-256300237-20220421-401-2022-017-DE
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception préfecture : 31/05/2022

Lionel CHAUVIN